

Dématérialisation des supports

Vidéos – Fictions et Documentaires

en Médiathèque

La dématérialisation des supports offerte dans les structures telles que les médiathèques n'est pas une alternative radicale au format DVD. Ce dernier a encore de beaux jours devant lui, il est apprécié du public. Cependant, la vidéo à la demande - il s'agit ici de dématérialisation des supports vidéos fictions et documentaires – constitue une offre complémentaire.

La VoD (*Video on Demand*), constitue un ensemble de techniques et de services dont le but est la diffusion et la lecture de vidéos numérisées.

Elle requiert des outils de communication performant comme le très haut débit. C'est un usage spécifique dont l'une des contraintes est le respect des droits d'auteurs.

Sommaire

[1- Les modes d'accès/Types de distribution](#)

[2- Les principales offres](#)

[3- Matériel requis \(sécurisation/configuration\)](#)

[4- Législation](#)

[5- Autres supports dématérialisés](#)

[6- Expériences](#)

[7- Ressources supplémentaires](#)

1- Les modes d'accès/Types de distribution

Le streaming

Le streaming est un procédé de lecture en continu d'un flux (ici vidéo) à la mesure de sa diffusion selon un protocole d'échange client/serveur. Même si techniquement, le streaming, à l'instar du téléchargement, procède par échange de données, on oppose ces deux méthodes dans la mesure où le streaming ne passe pas par la case enregistrement de fichier (récupération de données). Le point fort du streaming réside en une lecture en direct ne nécessitant donc pas d'attendre la fin du téléchargement pour « lire » le document vidéo. La qualité du document peut être réduite par la forte compression des données. De plus, le streaming requiert un débit important pour l'échange de données. Ajoutons que cette technique présente l'inconvénient de ne pas supporter la discontinuité de la connexion internet.

Le téléchargement

Le téléchargement consiste en un échange de données. Dans le cas de la VoD, les données constituent le fichier numérique à visionner et l'échange se fait du serveur vers le poste « client ». La méthode peut se résumer à la récupération -enregistrement- du fichier numérique sur l'ordinateur « client ». Cela implique qu'il faut attendre la fin du téléchargement pour lire le fichier. Cependant, il est parfois possible d'entamer la lecture avant même la fin du téléchargement en utilisant une mémoire tampon.

Consultation sur place

Elle a l'avantage de simplifier la gestion de la distribution et le contrôle des usages. Elle est idéale pour les contenu de courte durée s'agissant notamment des fictions cinématographiques et des documentaires à moins disposer de nombreux postes multimédia.

Consultation à domicile

Usage rendu simple par l'intermédiaire d'une interface telle que celle proposée par ArteVOD croisée avec l'adhésion à la médiathèque. Cette solution peut (ou doit?) s'accompagner d'une participation financière du public. Cette solution est plus économique car elle dispense l'établissement d'un investissement important en matériels et logiciels pour la consultation sur place.

2-Les principales offres

Carel

Sans doute la plus riche en matière de variété des types de ressources proposées. On trouve dans cette offre l'essentiel des besoins d'une médiathèque, le tout centralisé avec des tarifs négociés.

ArteVOD

Une base de données très riche pour les vidéos documentaires et de nombreuses fictions. Comprise dans l'offre Carel. [Détail et explications ici](#).

Vodeo

Une base de documentaires très riche classés par catégories. Offre en lecture instantanée, lecture après téléchargement et chrono dégradable 48h pour des tarifs de départ de 1 ou 2 € pour les formules les moins chères. Qualité DVD.

Ithèque

« Les œuvres disponibles peuvent être consultées en ligne ou téléchargées. Les œuvres sont « chrono dégradables »: elles ne sont consultables que pendant une période de temps déterminée. » Catalogue documentaires varié.

Cinézime

Un catalogue de plus de 6000 films et documentaires. Offre de visionnage direct après téléchargement, chronodégradable 48h ou illimité si achat après téléchargement.

3-Matériel requis

Pour une solution de consultation sur place, il sera nécessaire d'acquérir des postes multimédia sécurisés dont le nombre sera judicieusement choisi en fonction de la surface des locaux ainsi que du nombre d'utilisateurs et compte tenu du temps de consultation qui atteindra parfois 2h en fonction des contenus visionnés. Ces postes devront bénéficier d'une configuration performante pour la lecture des flux vidéos. Il s'agit de les équiper d'un microprocesseur puissant ainsi que d'une carte vidéo adaptée en fonction des besoins relativement au fournisseur choisi au préalable.

Sécurisation/configuration

Postes en consultation sur place

Requis :

- une connexion ADSL 1mbps minimum,
- des écrans 17" minimum,
- des postes équipés d'un microprocesseur Pentium 4 minimum (1Ghz),
- des casques audio avec réglage du volume.
- Un logiciel de sécurisation permettant une limitation uniquement à l'accès au catalogue et à la lecture du document.
- Internet Explorer (souvent requis par les fournisseurs VoD).
- Windows Media Player (souvent requis par les fournisseurs VoD).

Consultation à domicile

La sécurisation de la transaction est assurée par le fournisseur... La configuration du poste « client » peut être testée en ligne.

4-Législation

«Un accord interprofessionnel signé le 20 décembre 2005 entre les industriels du cinéma et les FAI, sous l'égide du Ministère de la culture, avait inséré le nouveau mode de diffusion qu'est la VoD dans la chronologie des médias à 7 mois et demi (33 semaines) après la sortie en salle. Il prévoyait aussi la possibilité pour les services VoD de proposer des abonnements limités de 15 films de patrimoine. Cet accord avait une validité d'un an et devait être renégocié, or les discussions se sont interrompues : l'accord n'est donc plus valable.

Les points d'achoppement portent en particulier sur la définition de la chronologie des médias. Les FAI veulent faire baisser le délai de diffusion d'un film en VoD de 7 mois et demi à 6 mois comme pour les vidéos en location. Ils se heurtent là aux intérêts de l'édition vidéo numérique (vente et location). Les FAI veulent aussi que les nouveautés puissent rejoindre plus facilement les offres VoD. Ils revendiquent un assouplissement de la disposition prévoyant la fermeture de la fenêtre VoD pendant toute la période où le film peut être diffusé sur les chaînes TV. Or la VoD locative entre là en concurrence directe avec les intérêts de Canal Plus, principale source de financement du cinéma français (150 millions d'euros par an). Pour les films qu'elle finance, cette chaîne dispose d'une exclusivité de diffusion sur son réseau crypté un an après la sortie du film, exclusivité qui court sur 12 mois.

Le rapport Olivennes de novembre 2007 sur le développement et la protection des œuvres culturelles sur les nouveaux réseaux préconise une accélération de la mise à disposition de l'offre légale en VoD selon deux axes : aligner la fenêtre VoD sur la fenêtre DVD et ouvrir des discussions devant conduire à raccourcir les fenêtres de la chronologie des médias. » source : [bpi](#)

5-Autres supports dématérialisés

- Documents papier (Textes, partitions, cartes et plans...),
- Livres-audio,
- CD audio (musique),
- Banques d'images fixes,
- Administration dématérialisée,
- Outils FLE,
- Bases de données payantes,
- Tutoriels en ligne,
- Outils de recherche d'emploi,
- Périodiques payants en ligne,
- Jeux...

6-Expériences :

Issy

« Arte VOD à Issy-les-Moulineaux

(...) le service de vidéo à la demande d'Arte, ou Arte VOD, qui vise à être « la mémoire des collections emblématiques d'Arte », propose un catalogue évolutif, comprenant plus de 1 000 programmes : des documentaires (Les Dogon de Jean Rouch, Être et avoir de Nicolas Philibert...), des fictions et des films (La Banquière de Francis Girod, La Bête humaine de Jean Renoir...), des magazines (Thema), certains disponibles juste après leur diffusion sur la chaîne. Les abonnés d'Issy peuvent désormais, depuis chez eux et moyennant 5 € pour 5 programmes (à la différence de la médiathèque de Troyes qui offre ce service gratuitement à ses abonnés), soit visualiser immédiatement ces programmes soit les télécharger, mais toujours « dans le cadre du cercle de famille », protection du droit des auteurs oblige. Un hic pour les possesseurs de MacIntosh, le DRM (Digital Rights Management, système chargé de protéger l'utilisation des œuvres numériques) étant celui de Microsoft, seuls les propriétaires de PC peuvent accéder à ce service, après avoir obtenu un identifiant et un mot de passe.

Une douzaine de médiathèques ont déjà signé, directement ou par le biais du consortium Carel, un accord avec Arte, certaines préférant le modèle définitif, c'est-à-dire l'achat, comme Montpellier et Saint-Étienne, au modèle locatif, chronodégradable au bout de 48 heures. Une centaine d'autres médiathèques sont en pourparlers. Combien coûte ce service à la médiathèque ? Tout d'abord il faut compter les frais techniques, payés une fois pour toutes et qui sont évalués à 800 € HT, ensuite, chaque médiathèque ouvre un compte, variable selon le quota de programmes qu'il veut offrir à chacun de ses abonnés, qui est d'environ 1 500 € HT.»

Ce service de la Médiathèque permet aux abonnés, depuis leur domicile et à un tarif très avantageux (5 programmes pour 5€), d'accéder au catalogue d'ARTE VOD, qui propose actuellement plus de 1000 œuvres: cinéma, documentaires, fictions, spectacles... A voir en vidéo sur issy.TV. »

[Site](#)

BPI

*« La vidéo à la demande
mis à jour le 16/01/09*

Les services de VOD (vidéo à la demande) permettent d'étendre la consultation au cinéma de fiction et de compléter la collection de la Bpi avec des films et des émissions documentaires liés à l'actualité qui n'ont pas vocation à intégrer le fonds permanent.

L'espace VOD, avec cinq postes sur réservation, est situé au 3^e niveau de la bibliothèque, en face du bureau d'information Arts. Huit films peuvent être téléchargés par 24 heures, qui restent disponibles pendant 48 heures sur les cinq écrans.

Artevod

Depuis 2008, la Bpi propose à son public de voir gratuitement environ 500 films (longs métrages de fiction, émissions et magazines documentaires en complément de sa collection permanente) à partir du site d'Artevod. Le choix est limité par les droits acquis par Arte (droits institutionnels non commerciaux) et sera renouvelé chaque année. Consulter le [catalogue Artevod](#) de la Bpi.

Universciné

En 2009, la vidéo à la demande intégrera une nouvelle offre, celle d'Universciné avec 400 longs métrages de fiction. Cette offre pourra être régulièrement renouvelée. »

[Site](#)

Toulouse

« Artevod :

La vidéo à la demande gratuite et légale pour les abonnés.

La Bibliothèque de Toulouse vous propose gratuitement le service de vidéo à la demande d'Arte, Artevod. Plus de 1500 programmes à votre disposition: films de fiction, émissions, documentaires, spectacles. Vous y retrouverez les émissions phares d'Arte (Le dessous des cartes, Tracks, Carnets d'histoire parallèle..), des documentaires (...) et des films de fiction (...).

Tous les abonnés de la Bibliothèque de Toulouse ont accès à ce nouveau service. Il faut pour cela disposer de son numéro d'abonné ainsi que de son code personnel (code NIP) (...).

Ce service n'est accessible qu'aux usagers utilisant un ordinateur avec système d'exploitation Windows. Les ordinateurs dotés d'un système d'exploitation Macintosh ou Linux ne pourront y accéder. Il est également plus facile d'utiliser le service avec le navigateur Internet Explorer qu'avec Firefox. »

[Site](#)

Troyes

« Télécharger des vidéos

En partenariat avec ARTE, la Médiathèque de l'Agglomération troyenne vous propose de visualiser gratuitement sur votre PC, vos programmes préférés d'ARTE : films, fictions, documentaires, spectacles et magazines.

Vous avez ainsi accès, sur inscription, à un catalogue de plus de 1200 programmes. Ce service est réservé aux usagers des médiathèques de l'agglomération troyenne utilisant un ordinateur avec système d'exploitation Windows. Les ordinateurs avec système d'exploitation Machintosh ou Linux ne pourront accéder au service.(...)»

[Site](#)

7-Quelques pistes :

[La dématérialisation des supports sonores et audiovisuels en bibliothèque publique.pdf \(Objet application/pdf\)](#)

[Mediamus: "La médiathèque dématérialisée. 1, La musique" journée d'étude de Taverny, jeudi 31 mai 2007](#)

[XG_BlogNotes » Archive » Dématérialisation des supports et nouveaux usages en bibliothèques](#)

Réflexions, points de vue, débats, variations sur les bibliothèques et leur environnement

[La médiathèque dématérialisée. - Les Valdoisiens au coeur de l'action du Conseil général du Val d'Oise](#)

[La médiathèque dématérialisée : | Bulletin des Bibliothèques de France](#)

[Accueil \(Main.WebHome\) - XWiki : Bibliovod](#)